

Waresito

NOS CONDITIONS GENERALES CLIENTS

WARESITO, Société par actions simplifiée JESTOCKE.COM

RCS de BORDEAUX n° 790 969 729

48 rue Ferdinand Buisson 33130 Bègles

Contact : 05.16.57.75.99 / contact@waresito.com

Mises à jour le 31 mars 2026

ARTICLE 1 : PREAMBULE

1.1. La société WARESITO (ci-après : « **WARESITO** »), est une société experte sur le marché du stockage, de la logistique et du logiciel. WARESITO permet au Client de réserver un ou plusieurs Espaces de stockage dans un local ou de commander des Prestations de logistiques ou de transport auprès de Fournisseurs, par son intermédiaire. A cette fin, WARESITO fait appel à des Fournisseurs qu'elle sélectionne pour le compte de ses Clients afin de réaliser des Prestations de stockage et/ou de logistique et/ou de transport sollicitées par ces derniers. WARESITO met à disposition de ses Clients et Fournisseurs une Interface

1.2. leur permettant de gérer leurs logistiques externalisées.

1.2. Le Client est un Professionnel et déclare agir dans le cadre de son activité. Le Client est seul responsable du respect des lois et règlements applicables à son activité et notamment, du respect des mentions légales éventuellement imposées par ceux-ci. Le Contrat n'a pas pour effet, même implicitement ou partiellement, de transférer à WARESITO, les obligations présentes et à venir du Client relatives à son activité professionnelle et par conséquent, le Client ne pourra en aucun cas rechercher la responsabilité ou la garantie de WARESITO à ce titre.

Le signataire des présentes atteste être habilité à engager le Client.

1.3. Outre les présentes Conditions Générales Clients, les relations entre les Parties sont régies par les « Conditions générales d'Utilisation et de Vente de l'Interface WARESITO » dont le Client déclare avoir préalablement pris connaissance et avoir accepté les termes.

1.4. Les présentes Conditions Générales et le Devis validé par le Client et confirmé par WARESITO constituent ensemble le Contrat et forment un tout indissociable.

1.5. Le Contrat représente l'intégralité des obligations des Parties. Il annule et remplace tout écrit ou accord antérieur qui porterait sur l'objet du Contrat.

Les termes commençant par une majuscule sont définis à l'Article 2 des présentes Conditions Générales Clients.

1.6. A défaut de dispositions contractuelles régissant certains aspects de la relation contractuelle des Parties au titre de Prestations de transport, les stipulations des Contrats types applicables pourront y suppléer.

ARTICLE 2 : DEFINITIONS

Les termes utilisés dans les présentes Conditions Générales Clients commençant par une majuscule auront le sens défini dans le présent article, et ce sans qu'il y ait lieu de distinguer selon que le terme défini est utilisé au pluriel ou au singulier :

Biens ou marchandises : désignent les éléments mobiliers objets des Prestations dont la liste est préalablement communiquée à WARESITO par le Client dans sa Demande.

Bon de livraison/réception : désigne le document établi par le Fournisseur faisant état des Prestations réalisées. Ce document comprend notamment : la quantité de Biens ou marchandises effectivement reçue ; la désignation des Biens ou marchandises, le conditionnement des Biens ou

marchandises, la date de réception et d'expédition, l'adresse de réception et d'expédition, les noms du Client et du Fournisseur.

Client : désigne le client Professionnel souhaitant bénéficier des Prestations dans le cadre de son activité professionnelle.

Conditions Générales Clients : désigne les présentes conditions générales qui constituent un accord contraignant entre le Client et WARESITO.

Conditions générales d'Utilisation et de Vente de l'Interface WARESITO : désigne les conditions générales en vertu desquelles le Client peut utiliser l'Interface. L'utilisation de l'Interface par le Client est soumise à l'acceptation préalable par le Client desdites conditions générales.

Contrats types : désignent les contrats types issus de la « Loi d'orientation des transports intérieurs » dans leur version applicable aménagée par décrets.

Comptes et Services : désigne le compte utilisateur permettant aux Clients et Fournisseurs d'avoir accès à l'Interface et les services proposés par l'Interface.

Contrat : désigne les présentes Conditions Générales ainsi que le Devis signé par le Client.

Déclaration de biens ou de marchandises : désigne la déclaration remplie par le Client présentant le type et la quantité de Biens ou marchandises faisant l'objet de la Prestation, le risque à couvrir et la valeur à garantir pour les assurances.

Demande : désigne l'écrit résumant les besoins d'un Client souhaitant bénéficier de Prestations de stockages et/ou de logistiques et/ou de transport.

Devis : désigne le document écrit dans lequel WARESITO propose au Client un prix unitaire par prestation selon la Grille Tarifaire applicable incluant ses frais de service et, éventuellement, un prix estimatif global pour les Prestations demandées par le Client. Tout prix estimatif global figurant au Devis est indicatif, le Prix définitif étant facturé en considération des Prestations effectivement réalisées, conformément à la Grille Tarifaire.

Espace de stockage : désigne l'espace mis à disposition des Clients pour entreposer les Biens ou Marchandises, situé en France métropolitaine.

Fournisseur : désigne le prestataire professionnel propriétaire d'espaces de stockage et/ou en charge de prestations logistiques ou de transport.

Grille Tarifaire : désigne la grille des tarifs unitaires applicables aux Prestations telle que validée par le Client avec le Devis.

Informations confidentielles : désigne toutes les méthodes, normes, procédures, techniques et informations industrielles, financières ou commerciales, de quelque nature que ce soit et sur quelque support que ce soit, transmises par l'une des Parties à l'autre à l'occasion de la négociation et de l'exécution du Contrat.

Interface : désigne une plateforme SaaS mise à disposition à titre gratuit ou payant par WARESITO aux Clients et Fournisseurs qui ont accès aux Comptes et services pour gérer directement les Prestations.

Mandat : désigne la qualification juridique de la nature du Contrat existant entre WARESITO et le Client, régie par les articles 1984 et suivant du Code civil.

Partie(s) : désigne individuellement ou ensemble WARESITO et le Client.

Prestation logistique : désigne la mise à disposition de services logistiques (transport, picking, packing, recyclage, préparation de commande, etc...) par un Fournisseur.

Prestation de stockage : désigne la mise à disposition d'espaces de stockage par un Fournisseur.

Prestation de transport : désigne les prestations de transport de marchandises réalisées par un Fournisseur.

Prestation(s) : désigne individuellement ou ensemble les Prestations de stockage et/ou logistiques et/ou de transport réalisées par un Fournisseur.

Prix indicatif : désigne le prix estimatif global de la/des Prestation(s) telle(s) qu'envisagée(s) par le Client lors de sa Demande pouvant être indiqué sur le Devis ou communiqué par tout moyen au Client.

Prix définitif : désigne le prix facturé de la Prestation effectivement réalisée.

Professionnel : désigne une personne morale inscrite notamment au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers et qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité

commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel.

Proposition commerciale : désigne le document établi par le Fournisseur récapitulant les éléments de la Demande et les conditions tarifaires et contractuelles particulières du Fournisseur et servant de base à l'établissement du Devis de WARESITO.

Relevé d'activité : désigne la liste de l'intégralité des Prestations réalisées par le Fournisseur par Client.

Site internet : désigne le site internet de WARESITO disponible à l'adresse <https://waresito.com>

ARTICLE 3 : OBJET

3.1. Les présentes Conditions Générales Clients ont pour objet de définir la nature, les conditions et les contreparties selon lesquelles le Client confie à WARESITO, qui l'accepte, la charge, en tant que mandataire indépendant, de procéder, pendant la durée du Contrat, au nom et pour le compte du Client et sur le territoire de la France métropolitaine :

- (i) à la recherche d'un ou de plusieurs Fournisseur aux fins de réalisations des Prestations,
- (ii) à la transmission de la Demande du Client au Fournisseur,
- (iii) à l'acceptation de la Proposition commerciale du Fournisseur dans les conditions prévues à l'Article 5 des présentes,
- (iv) au paiement du Fournisseur dans les conditions prévues à l'Article 9 des présentes.

3.2. Il est reconnu et accepté par le Client que WARESITO :

- exécute le Contrat au nom et pour le compte du Client en sa qualité de mandataire du Client,
- conclut le Contrat en son nom pour le compte du Fournisseur en sa qualité de commissionnaire du Fournisseur,
- n'exécute jamais directement les Prestations, celles-ci étant exclusivement exécutées par le Fournisseur.

3.3. WARESITO déclare qu'elle dispose des moyens, compétences et de l'organisation nécessaires et suffisants lui permettant d'accomplir le Mandat ainsi que son rôle de commissionnaire.

3.4. Lorsque les Prestations incluent un transport réalisé par un transporteur ou messenger tiers (notamment UPS, GLS, XPO ou tout autre opérateur), le Client reconnaît que ce transport est exécuté par un tiers indépendant et soumis aux conditions générales de ce transporteur.

Ces conditions s'appliquent dans leur version en vigueur au jour de l'expédition et peuvent être modifiées à tout moment par le transporteur, sans que WARESITO n'ait la maîtrise ni le contrôle de ces modifications. Le Client reconnaît que les limitations de responsabilité, plafonds d'indemnisation, délais de réclamation, exclusions, surcharges et conditions spécifiques du transporteur lui sont opposables.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DES PARTIES DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DU MANDAT

Le Mandat se limite à la fourniture des missions énumérées à l'Article 3.1 des présentes.

4.1. Obligations et responsabilités de WARESITO

4.1.1. En vertu du Mandat qui lui est donné, WARESITO s'engage à titre d'obligation de moyen :

- (i) à exécuter le Mandat avec le plus grand soin et le plus grand professionnalisme,
- (ii) à respecter et à rester en conformité avec toutes réglementations applicables et relatives ou affectant l'exécution du Mandat et ses obligations envers le Client,
- (iii) à tenir informé à tout moment le Client des difficultés rencontrées dans l'exécution du Mandat qui lui est confié et plus généralement de tous événements susceptibles d'affecter l'exécution du Contrat dont elle pourrait avoir connaissance,
- (iv) à obtenir du Fournisseur à la demande du Client les documents visés par l'article D.8222-5 du Code du travail afin de permettre au Client de se conformer à ses obligations légales :
 - une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L.243-15 du Code de la sécurité sociale ;

- un extrait d'inscription au RCS.

4.1.2. Le Client est informé et accepte que les dates d'exécution ou de disponibilité des Prestations figurant dans le Devis nécessitent d'être validées avec le Fournisseur postérieurement à la signature du Devis par le Client, en considération de la disponibilité du Fournisseur retenu par le Client, dans les conditions prévues à l'Article 5.3. En cas de d'indisponibilité du Fournisseur aux dates indiquées dans le Devis, WARESITO fera ses meilleurs efforts pour transmettre au Client un Devis modifié ou de nouvelles Propositions commerciales.

4.1.3. Toutes les prétentions du Client tendant au versement de dommages et intérêts en cas d'inexécution, de mauvaise exécution ou de retard dans l'exécution du Mandat par WARESITO sont exclues sauf en cas de faute dolosive ou lourde de WARESITO. Dans tous les cas, WARESITO ne saurait être tenue pour garante ou responsable d'un quelconque dommage indirect, accessoire, consécutif ou non consécutif, immatériel, tels que, sans que cette liste soit limitative, perte de bénéfice, perte de chiffre d'affaires, perte de marge, perte de profit, perte d'opportunité, atteinte à la réputation, perte de revenus, perte d'économie anticipée, perte de production, arrêts de chaîne, actions ou réclamations de tiers, et ce, quand bien même WARESITO aurait été prévenue de la possibilité de survenance d'un tel dommage, qu'il soit subi par le Client ou tout tiers de son chef. Dans le cas où la responsabilité de WARESITO serait engagée, celle-ci serait limitée aux dommages prévisibles lors de la conclusion du contrat et dûment justifiés et serait plafonnée à hauteur d'un montant maximum de 50.000 euros.

4.1.4. WARESITO ne saurait en aucun cas être tenue responsable des éventuels manquements commis par le Fournisseur au titre de l'exécution des Prestations, lesquels relèvent de la seule responsabilité du Fournisseur. Dans le cas où le personnel affecté par WARESITO à l'exécution des Prestations participerait ou exécuterait, en lieu et place du Client, à l'une des opérations ou obligations incombant à ce dernier, de convention expresse, ces opérations seront réputées être exécutées sous la seule responsabilité du Client.

WARESITO n'est pas responsable des conséquences d'une éventuelle faillite du Fournisseur, le Client étant seul tenu, le cas échéant, de mettre en place les actions nécessaires à la sauvegarde de ses droits eu égard notamment aux Biens ou marchandises confiés.

En cas de dommage survenu au cours d'une Prestation de transport, la responsabilité de WARESITO sera strictement limitée aux conditions prévues par les Contrat types applicables.

De convention expresse WARESITO est exonérée de sa responsabilité, notamment : 1° En cas de manquants ou dommages aux Biens ou marchandises lorsque la remorque a été plombée au chargement et que ce plomb est intact lors de la présentation du véhicule à la livraison. 2° En cas d'altération ou pollution des Biens ou marchandises générée antérieurement à leur prise en charge, ou résultant d'un vice propre aux Biens ou marchandise ou à leur conditionnement, ou d'une insuffisance d'emballage. 3° En cas de dommages ayant pour origine une faute du Client, de ses cocontractants et/ou partenaires, de l'expéditeur ou du destinataire. 4° En cas de dommages causés par ou aux matériels mis à disposition par le Client.

4.1.5. En sa qualité de professionnel indépendant, WARESITO supportera seule tous les charges, droits, impôts, taxes, frais et dépenses inhérents à son activité au titre de l'exécution du Mandat, de ses employés tels que frais de secrétariat, de téléphone, postaux et autres charges sociales ou fiscales.

4.1.6 Si l'exécution d'une Prestation par le Fournisseur est empêchée, retardée, interrompue ou devient impossible, WARESITO demande des instructions au Client. En l'absence de réponse du Client en temps utile, WARESITO prendra les mesures qui lui paraissent les mieux adaptées et dans l'intérêt du Client pour la conservation des Biens et marchandise ou leur acheminement. L'intégralité des frais ainsi engagés (frais de manutention, de transport, de stockage temporaire ou définitif, de reconditionnement, d'assurance complémentaire, et plus généralement toute dépense raisonnablement engagée dans l'intérêt du Client) seront intégralement répercutés au Client, qui y consent et s'engage irrévocablement à les payer.

4.1.7. La responsabilité civile délictuelle et contractuelle de WARESITO est assurée auprès d'une compagnie notoirement solvable. WARESITO n'est pas tenue d'assurer les Biens ou marchandise qui

lui sont confiés et ce quelle que soit la Prestation de service confiée, à moins que le Client ne le lui demande par écrit et que WARESITO l'accepte expressément.

4.2. Obligations et responsabilités du Client

4.2.1. Le Client s'engage :

(i) à transmettre à WARESITO tous les documents, éléments, données et informations nécessaires au traitement de sa Demande et à la réalisation de la/des Prestation(s) et notamment sans que cette liste soit limitative les informations relatives aux conditions de transport, d'emballage, de conditionnement, poids, conservation, stockage des Biens et marchandises. En l'absence de communication de telles données ou de communication inexacte, WARESITO ne pourra être tenue responsable et le processus de Demande pourra être interrompu. WARESITO sera dégagée de toute responsabilité relative aux Demandes refusées ou traitées avec retard de ce fait,

(ii) lorsque le Client agit lui-même pour le compte d'un tiers, à demeurer seul responsable de la bonne et complète transmission à WARESITO des instructions de toute nature de ce tiers au titre de l'exécution des Prestations sollicitées ainsi que de la transmission à ce tiers de toute information ou prérequis provenant de WARESITO ou du Fournisseur qui serait nécessaire à la bonne réalisation des Prestations,

(iii) à payer à WARESITO le prix convenu à l'Article 9 des présentes. WARESITO encaissera l'intégralité du prix des Prestations en son nom et pour le compte du Fournisseur,

(iv) à informer immédiatement WARESITO en cas de difficulté dans l'exécution du Contrat ;

(v) à répondre promptement et favorablement à toute demande de document ou information complémentaire de WARESITO lui permettant notamment d'apprécier sa santé financière (incluant tout rapport de commissaires aux comptes, comptes de résultat ou bilans intermédiaires).

(vi) sauf accord contraire de WARESITO, à souscrire un accès à l'Interface laquelle permet au Client de suivre la réalisation des Prestations par le Fournisseur et d'assurer la gestion opérationnelle quotidienne de ces Prestations. Le cas échéant, il s'engage à utiliser l'Interface dans le respect des Conditions générales d'Utilisation et de Vente de l'Interface WARESITO. Il est précisé que l'Interface constitue un simple outil de communication mis à la disposition du Client, sans que cela ne crée, pour WARESITO en sa qualité d'intermédiaire, une quelconque obligation de contrôle, de suivi ou de surveillance des échanges ou des opérations qui y sont réalisés. En outre, dans l'hypothèse où le Client choisirait d'utiliser l'interface propre du Fournisseur, il est expressément convenu que ce choix est susceptible de réduire la capacité de WARESITO à accéder en temps réel aux données opérationnelles, notamment en cas de difficulté ou d'incident. Le Client reconnaît en conséquence agir à ses seuls risques et périls, sans que la responsabilité de WARESITO ne puisse être engagée à ce titre, pour quelque cause que ce soit.

4.2.2. Le Client s'engage à exécuter le Contrat avec le plus grand soin et le plus grand professionnalisme. Le Client s'engage à respecter et à rester en conformité avec toutes réglementations applicables et relatives ou affectant l'exécution du Contrat et de ses obligations envers WARESITO. Le cas échéant, le Client devra veiller au maintien en vigueur de toute licence, permis ou autorisation requise par toute autorité en France notamment relatives aux Biens ou marchandises objet du Contrat. Le Client est également seul responsable des conditions de commercialisation, d'exportation et d'importation des Biens ou marchandises, ce qui inclut sans limitation la réalisation des formalités douanières s'il y a lieu.

Le Contrat est conclu aux seuls risques, périls et frais du Client qui demeure seul responsable de l'appréciation des risques liés à son activité. Il a la responsabilité de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la continuité de son activité et limiter les dommages qu'il pourrait subir à l'occasion de l'exécution des Prestations et les coûts engendrés.

4.2.3. Le Client est informé que le Fournisseur pourra refuser les Biens ou marchandises en cas d'indications inexactes ou incomplètes fournies lors de la Demande ou dans le cas de Biens ou marchandises exclues tel que visés à l'Article 6.1 des présentes.

4.2.4. Le Client s'interdit de contracter directement avec le Fournisseur et s'engage à passer automatiquement par WARESITO en cas d'ajout de Prestations complémentaires ou de nouvelles

Demandes au cours de l'exécution du Contrat, sous peine des sanctions prévues à l'article 16.

4.2.5. Lorsque le Client procède au transport et à la livraison des Biens ou marchandises stockés sans recourir aux services de WARESITO, le Client assumera seul la charge du choix des transporteurs, des négociations tarifaires avec ces derniers ainsi que du suivi des expéditions avec ces derniers. Ces opérations en ce compris le chargement, l'arrimage, et le déchargement des Biens ou marchandises, se font sous la seule responsabilité du Client et de ses prestataires de transport. La responsabilité du Client prendra fin après déchargement et émargement des Biens et marchandises sans réserve du Bon de livraison et signature sans réserve de la lettre de voiture par le Fournisseur qui font foi de la fin du transport. Le Client s'engage à conserver le Bon de livraison et à le communiquer à WARESITO à première demande. En l'absence d'envoi, WARESITO ne pourra pas intervenir en cas de réclamation du Client ou du Fournisseur.

4.2.6. Le Client s'engage à respecter l'ensemble des règles du Fournisseur éventuellement jointes au Devis ou communiquées par tout moyen au Client, notamment les conditions générales, protocoles de sécurité, d'accès, et règles sanitaires du bâtiment et annexe sans que cette liste soit limitative.

4.2.7. Le Client s'engage à exécuter pleinement et dans les délais la livraison des Biens ou marchandises auprès du Fournisseur en charge de la réalisation des Prestations. Dans le cas de difficultés de livraison (retard), le Client en informe WARESITO.

4.2.8. Le Client est seul responsable du retrait des Biens ou marchandises chez le Fournisseur lorsque la Prestation de stockage ou logistique prend fin, ainsi que des déchets associés, le Fournisseur n'étant pas responsable à ce titre, sauf mention contraire au Devis. A défaut, les frais d'évacuation, de destruction et de traitement seront facturés au Client.

4.2.9. Le Client garantit WARESITO contre toutes plaintes, réclamations, actions et/ou revendications quelconques que WARESITO pourrait subir du fait de la violation, par le Client ou l'un de ses substitués, de l'une quelconque de ses obligations ou garanties aux termes du Contrat. Le Client s'engage à indemniser WARESITO de tout préjudice qu'elle subirait et à lui rembourser tous les frais, charges et/ou condamnations qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

4.2.10. Le Client supportera seul (sans aucun remboursement par WARESITO) toutes les charges, droits, impôts, taxes, frais et dépenses inhérents à son activité, au titre de l'exécution du Contrat, de ses employés, tels que sans que cette liste soit limitative, frais de transports, de repas, de secrétariat, de téléphone, postaux et autres charges sociales ou fiscales.

4.2.11. Le Client est et demeure un professionnel indépendant. Il est libre d'assurer l'exercice de son activité avec le concours de tout prestataire de son choix. Le Client s'engage à ce que les prestataires auxquels il ferait appel soient parfaitement informés des obligations souscrites par le Client en vertu du présent Contrat. Le Client demeure exclusivement responsable vis-à-vis de WARESITO des prestataires auxquels il ferait appel.

4.2.12. Sauf accord contraire spécifié dans le Devis, les Biens et marchandises sont conditionnés, emballés, marqués, contremarqués et palettisés par le Client de façon à supporter les conditions de transport ainsi que les opérations éventuelles de stockage et de manutention successives. Sur chaque colis, pris comme charge unitaire, un étiquetage clair doit être apposé par le Client pour permettre une identification immédiate et sans équivoque de l'envoi dont il fait partie. La responsabilité de WARESITO ne saurait être engagée pour toutes les conséquences résultant d'une absence, d'une insuffisance ou d'une défectuosité du conditionnement, de l'emballage, du marquage ou de l'étiquetage.

4.2.13. Il appartient au Client de remettre à WARESITO ou au Fournisseur les informations nécessaires à l'établissement des documents liés au transport et à l'acheminement des Biens et marchandises en temps utile, c'est à dire au plus tard lors de leur prise en charge.

4.2.14. Sous peine d'irrecevabilité, toute réclamation du Client doit être adressée par écrit à WARESITO dans un délai maximum de soixante-douze heures (72H) suivant la survenance de l'évènement qui en est à l'origine.

ARTICLE 5 : MODALITES DE CONTRACTUALISATION

La Contractualisation intervient de la manière suivante :

- Envoi d'une Demande par le Client identifiant précisément son besoin,
- Envoi au Client d'une ou plusieurs Proposition(s) commerciale(s) de Fournisseur(s),
- Élaboration d'un Devis par WARESITO en considération de la Proposition commerciale retenue par le Client
- Signature du Devis par le Client.
- Vérification de la disponibilité des Prestations auprès du Fournisseur sous un délai de soixante-douze heures (72H) ouvrées.

5.1. Demande du Client

Le Client émet une Demande en remplissant le formulaire disponible sur le Site internet ou par téléphone ou par email, aux coordonnées indiquées en-tête des présentes. Toute Demande devra inclure les informations relatives au Client (adresse email, dénomination, adresse du siège social, n°RCS) et l'ensemble des indications permettant à WARESITO de déterminer ses besoins, et notamment sans que cette liste ne soit limitative :

- le type et le détail des Prestations recherchées,
- le lieu, la date et l'horaire souhaités de prise en charge des Biens ou marchandises, avec indication d'un interlocuteur joignable sur ce lieu,
- le lieu, la date et l'horaire souhaités de livraison des Biens ou marchandises, avec indication des coordonnées du destinataire ,
- les coordonnées de l'interlocuteur dédié au suivi des Prestations chez le Client,
- les conditions d'accès et règles applicables sur les sites sur lesquels le Fournisseur interviendra,
- le détail des Biens ou marchandises objet de la Prestation, en ce compris leur nature, leur poids, leur volume et leur valeur,
- la période et/ou les dates souhaitées des réalisations de la Prestation,
- les conditions d'assurance requise et/ou la valorisation des Biens ou marchandises,
- les contraintes de toute nature susceptibles d'affecter les Prestations,
- toute autre instruction spécifique et nécessaire à la bonne exécution de la Prestation.

WARESITO et le Fournisseur ne peuvent être tenus pour responsables d'une Demande incomplète, inadaptée, erronée ou remise tardivement de la part du Client.

Toutes modifications postérieures à la Demande devront être communiquées par le Client à WARESITO par email, le Client s'engageant à ce que les informations communiquées soient toujours à jour et sincères.

5.2. Envoi de Proposition(s) commerciale(s) – Élaboration d'un Devis

Après avoir pris connaissance de la Demande du Client, WARESITO lui transmet une ou plusieurs Proposition(s) commerciale(s) reçue(s) par des Fournisseurs capables de répondre à ses besoins. Toute Proposition Commerciale est établie en tenant compte notamment des informations fournies dans la Demande, des moyens utilisés, du volume d'activité, du taux de conversion des devises, des conditions et tarifs des substitués (ex : ferries, Shuttle, traction ferroviaire), des infrastructures (ex : tunnels, péages), des lois, règlements et conventions internationales en vigueur, ainsi que des différentes charges (ex : carburant, salaires et charges, entretien, assurances...). Si un ou plusieurs de ces éléments de base se trouvaient modifiés après la remise d'une Proposition Commerciale au Client, celle-ci pourra être modifiée.

Le nombre de Propositions commerciales présentées au Client varie en fonction de la disponibilité théorique des Fournisseurs et de leur capacité à répondre aux caractéristiques de la Demande.

WARESITO élabore ensuite un Devis en considération de la Proposition commerciale retenue par le Client, incluant les présentes conditions générales et la Grille Tarifaire. Sauf disposition contraire sur le Devis, le Client dispose d'un délai maximum de quinze (15) jours à compter de l'émission d'un Devis pour le valider. La validation se fait par retour mail du Devis et des présentes conditions générales signés par le Client. La validation du Devis emporte acceptation pleine et entière des présentes. Toute acceptation sous réserve est considérée comme nulle et non avenue. Il est précisé que la Proposition

commerciale n'engage les parties qu'à signature du Devis correspondant et sous réserve des dispositions de l'article 5.3 ci-après.

Il appartient au Client de solliciter tous éléments et informations complémentaires qu'il jugerait utiles, en ce compris, le cas échéant, une visite du(es) entrepôts et/ou infrastructure(s) logistique(s) du(es) Fournisseur(s) proposé(s) (sous réserve de l'accord de ces derniers dont WARESITO ne saurait être tenue responsable), et de procéder à toute vérification nécessaire avant d'accepter le Devis.

La validation du Devis par le Client vaut acceptation pleine et entière du Fournisseur sélectionné, de ses installations et de ses conditions d'exploitation, le Client assumant seul l'appréciation des risques afférents à ce choix.

5.3. Vérification de la disponibilité du Fournisseur

Le Devis signé par le Client vaut commande ferme et définitive du Client sauf si, dans les soixante-douze heures (72H) ouvrées de la réception du Devis signé par le Client, WARESITO informe le Client par écrit de l'indisponibilité des Prestations et/ou du Fournisseur sur les dates d'exécution mentionnées au Devis. Dans cette hypothèse, WARESITO s'efforcera de proposer au Client des modalités alternatives. A défaut d'accord du Client sur ces modalités alternatives, le Devis deviendra caduc et WARESITO entreprendra ses meilleurs efforts pour adresser au Client de nouveaux Devis ou Propositions commerciales, lesquels devront être soumis au Client et validés par celui-ci dans les conditions détaillées au présent article 5.

Le Client est parfaitement informé que le Prix indicatif mentionné dans le Devis a été calculé d'après les informations communiquées par le Client dans sa Demande, notamment sur la base de la Grille Tarifaire, mais que le Prix définitif de la Prestation sera établi conformément aux termes de l'Article 9 des présentes.

ARTICLE 6 : MARCHANDISES – CONDITIONS D'ADMISSION ET DE GESTION

6.1 Marchandises exclues

Sauf accord contraire et exprès entre les Parties, le Client reconnaît expressément avoir été informé et accepte que les Biens ou marchandises suivants sont exclus des Prestations :

- Toutes les marchandises qui, de par leur nature et/ou leur conditionnement, peuvent présenter un danger pour la faune ou la flore ou un risque l'environnement.
- Les marchandises disposant d'un numéro ONU.
- Les explosifs ou engins destinés à exploser y compris par modification de structure du noyau de l'atome, les combustibles, y compris nucléaires, produit ou déchet radioactif.
- Les marchandises intrinsèquement dangereuses ou illicites ou pouvant présenter un risque pour la santé publique telles que sans que cette liste soit limitative, les produits pharmaceutiques, chimiques, phytopharmaceutiques, tabac, armes à feu, produits toxiques et infectieux, drogues, seringues, produits liquides ouverts, feux d'artifices, pétards, fusées de détresse, gaz lacrymogènes, engrais, désherbants, pesticides, insecticides, javel, poison, aérosol, batterie au lithium, amiante, mercure, liquides inflammables type carburant, diluant, solvant, déchets en tout genre, paquets humides ou émettant une odeur de quelconque nature.
- Les biens dont le transport et/ou la détention et/ou l'offre et/ou la cession et/ou l'acquisition et/ou l'emploi sont prohibés par la loi.
- Les déchets ménagers ou d'activités économiques de toute nature et de toute catégorie et plus généralement, toute substance ou tout objet dont le Client se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défait pour son compte comme pour le compte de tiers.
- Les marchandises dont l'émission et/ou la réception est illicite du fait de la qualité de l'émetteur et/ou du destinataire tels que (tabac, alcool aux mineurs, produits de santé nécessitant une prescription médicale...) et sans que cette liste soit exhaustive, les biens dont la détention et/ou l'offre et/ou la cession et/ou l'acquisition et/ou l'emploi par une personne spécifique est interdit du fait d'une disposition légale, réglementaire ou contractuelle.
- Les marchandises dont le transport ou la détention ne peuvent être effectués que par une profession réglementée ou qui impliquent la détention de documents spécifiques, tels que, et sans que cette liste soit limitative, les bijoux, articles d'horlogerie, les pierres et métaux précieux,

les monnaies, devises, billets de banque, valeurs financières, les titres ou moyens de paiement au porteur et notamment les effets de commerce, chèques cadeaux, cartes téléphoniques ou équivalents, ainsi que d'une manière générale tout document papier ou autre support soumis à la législation sur le transport de fonds et permettant d'effectuer un paiement fongible, ou encore tout moyen de paiement telle qu'une carte bancaire et/ou de crédit; ou encore, toujours de façon non exhaustive, les munitions, les gaz, les matières inflammables, radioactives, toxiques, infectieuses ou corrosives.

- Les animaux ainsi que les êtres humains vivants ou morts, y compris tout ou partie de leurs corps et/ou organes et/ou issus du corps (sang, urine, etc.) ou encore des produits d'origine humaine ou de biosynthèse dérivant directement de produits d'origine humaine notamment destinés à des opérations thérapeutiques ou diagnostiques sur l'être humain.
- Tout bien comportant des données nominatives contraires aux dispositions de la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et Libertés » et au règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.
- Les biens en amiante ou plomb ou autre matière dangereuse pour la santé des personnes.
- Les marchandises susceptibles de constituer des contrefaçons et les marchandises sous embargo.

Le Client garantit WARESITO contre tout préjudice consécutif au non-respect des dispositions essentielles du présent article.

6.2 Marchandises dangereuses

WARESITO, qui agit en qualité d'intermédiaire, n'est pas en mesure d'identifier, de qualifier ou de vérifier le caractère dangereux ou non des biens et/ou marchandises confiées par le Client dans le cadre d'une Prestation de transport.

Cette identification, ainsi que la qualification, la déclaration, la conformité, l'étiquetage, le reconditionnement et la fourniture de tous documents réglementaires, relèvent de la seule et entière responsabilité du Client.

Le Client s'engage ainsi à informer préalablement et expressément WARESITO et/ou le Fournisseur de la nature exacte des marchandises, notamment de leur caractère dangereux au sens de la réglementation applicable, et à fournir tous renseignements, documents, certificats, notices de sécurité, étiquetages et conditionnements requis par la réglementation nationale et internationale, notamment l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (« ADR »), ainsi que par le Code des transports et les Contrats types applicables.

Le Client supporte seul les conséquences du caractère erroné, obsolète et/ou incomplet, d'information, de déclaration, de conditionnement, d'emballage, d'étiquetage ou de fourniture de documents, ainsi que de toute fausse déclaration ayant eu pour effet, entre autres, de dissimuler le caractère dangereux ou frauduleux des marchandises transportées. WARESITO ne saurait être tenu responsable, à quelque titre que ce soit, des dommages, pertes, sanctions, retards, refus de prise en charge ou de livraison, ou de toute conséquence résultant du non-respect par le Client de ses obligations légales et réglementaires en matière de transport de marchandises dangereuses.

Le Client garantit WARESITO contre tout préjudice consécutif au non-respect des dispositions essentielles du présent article.

6.3 Mode de gestion des marchandises

Il appartient au Client de déclarer l'unité de gestion applicable aux marchandises dans sa Demande (palette, colis ou unité).

Cette unité de gestion constitue l'unité contractuelle de réception, de stockage et de restitution pour toute la durée des Prestations.

Sauf disposition contraire dans les conditions générales du Fournisseur :

- Palette : les palettes sont traitées comme des unités fermées ; ce qui entre en palette sort en palette, sans ouverture ni contrôle interne.
- Colis : seul le nombre de colis est vérifié, sans ouverture.

- Unité : le contrôle est effectué à l'unité, qu'il s'agisse d'unités contenues à l'intérieur d'un colis (avec ouverture du colis si nécessaire), ou d'unités en vrac manipulées dans le cadre de la Prestation.

Le cas échéant, le Client doit indiquer l'existence d'une gestion par lot. Cette information est fournie uniquement à des fins de traçabilité et n'implique aucun contrôle interne du contenu des palettes ou des colis, sauf Prestation spécifique convenue et facturée. Le Fournisseur assure exclusivement un contrôle quantitatif et apparent des marchandises. La qualité intrinsèque, la conformité technique, la fonctionnalité ou toute caractéristique interne des produits ne peuvent être évaluées par l'entrepôt et demeurent de la responsabilité exclusive du Client.

ARTICLE 7 : ASSURANCES

7.1. Le Client est informé que WARESITO ne souscrit aucune assurance pour le compte du Client. Il appartient donc au Client d'entreprendre les démarches nécessaires à la souscription de toute assurance avec une compagnie de son choix ou la souscription à l'assurance du Fournisseur si ce dernier le propose. Lorsque WARESITO agit en qualité de mandataire, il ne peut en aucun cas être considéré comme assureur, dont les conditions de la police sont réputées connues et agréées par le Clients qui en supporte le coût. Le cas échéant, et afin de permettre à WARESITO d'établir ou d'obtenir une proposition dans les meilleurs délais, le Client s'engage à formuler sa demande en respectant un délai de prévenance raisonnable et à fournir à WARESITO toutes les informations demandées en temps utile.

7.2. Option 1 : Le Client souscrit à une police d'assurance avec une compagnie de son choix.

Dans cette hypothèse, le Client fait son affaire de la souscription et du maintien en vigueur à ses propres frais pendant la durée du Contrat de toutes polices d'assurance auprès de l'assureur de son choix couvrant pour des montants adaptés sa responsabilité civile et les dommages de toute nature pouvant être causés aux Biens ou marchandises contre tous risques dont les risques d'incendie, d'explosion, de vol, de dégâts des eaux, risques électriques, dommages causés aux tiers et contre les risques inhérents à l'occupation de l'espace de stockage par les Biens et marchandises du Client. Aucun recours ne pourra être exercé contre WARESITO et ses assureurs en cas de dommage causé aux Biens ou marchandises ou de sinistre les affectant à quelque titre que ce soit. Le Client est tenu de fournir à WARESITO, sur sa demande, les attestations d'assurance correspondantes aux garanties souscrites, la copie de chaque contrat d'assurance, ainsi que tous les justificatifs de paiement des primes correspondantes.

WARESITO ne peut être tenue pour responsable, à quelque titre que ce soit, de la teneur des garanties souscrites par le Client au titre de sa police d'assurance destinée à garantir chaque stock de Biens ou marchandises quelle que soit la Prestation fournie par le Fournisseur. Il en va de même lorsque WARESITO propose au Client la souscription d'une assurance par son intermédiaire.

7.3. Option 2 : Le Client adhère à la police d'assurance souscrite par le Fournisseur, si ce dernier le propose.

Dans le cas où le Fournisseur le propose, le Client peut adhérer à la police d'assurance du Fournisseur. Il doit impérativement informer WARESITO de cette demande de souscription et y associer la demande de Biens et marchandises pour les risques à couvrir et la valeur à garantir. La souscription à cette police d'assurance fera l'objet d'un prix et d'une proposition spécifique du Fournisseur. WARESITO ne peut être tenue pour responsable des déclarations effectuées par le Client à ce titre.

Les marchandises stockées chez le Prestataire logistique sont assurées par celui-ci, pour le compte du Client, contre les dommages matériels directs subis pendant l'entreposage, dans la limite des conditions, exclusions, plafonds et franchises de sa police d'assurance.

Le rôle de Waresito se limite exclusivement à la mise en relation et à la transmission des informations nécessaires à la souscription de l'assurance par le Prestataire. Waresito n'agit ni en qualité d'assureur ni de courtier et ne garantit en aucun cas la validité, l'étendue, ni l'effectivité de la couverture.

En conséquence, Waresito ne saurait être tenue responsable, à quelque titre que ce soit, d'un défaut de souscription, de déclaration, de couverture ou d'indemnisation, ou de tout autre manquement du Prestataire ou de son assureur.

Le Client reconnaît expressément que toute réclamation relative à la couverture d'assurance ou à l'indemnisation d'un sinistre devra être adressée directement au Prestataire et/ou à son assureur.

Waresito ne pourra être tenue responsable d'aucune perte, dommage ou préjudice financier subi par le Client résultant :

- d'une mauvaise évaluation ou déclaration de la valeur des marchandises,
- du défaut de mise à jour de la déclaration de la valeur des marchandises,
- d'un sinistre non couvert, d'une exclusion ou franchise,
- d'une défaillance ou retard de traitement de la part du Prestataire ou de son assureur,
- ou de tout autre événement indépendant de son contrôle.

La responsabilité de Waresito demeure strictement limitée à son rôle de mandataire d'organisation logistique, conformément à l'article 1992 du Code civil, et ne saurait excéder les montants perçus au titre de la prestation d'intermédiation.

Le Client est invité à souscrire sa propre assurance complémentaire s'il souhaite étendre ou doubler la couverture du Prestataire.

7.4. Assurance ad valorem proposée par Waresito (transport exclusivement)

Waresito peut, à la demande expresse du Client, proposer la souscription d'une assurance complémentaire dite ad valorem pour les Prestations de transport.

Cette couverture est souscrite auprès de la compagnie Tokio Marine Europe S.A. (Tokio Marine HCC) dans le cadre de la police n° FR037671MS.

La garantie est acquise uniquement :

- sur déclaration préalable du Client avant le début du transport,
- dans la limite des conditions, plafonds, franchises et exclusions prévues par ladite police,
- et sous réserve du paiement de la prime correspondante.

Le Client est informé que cette assurance couvre les dommages matériels directs subis par les marchandises transportées, à l'exclusion de tout dommage indirect, immatériel ou consécutif (tels que perte de marché, de clientèle, de données ou retard de livraison).

Les capitaux garantis sont plafonnés à :

- 500 000 € par véhicule ou sinistre pour les marchandises transportées,
 - 150 000 € par sinistre pour les opérations logistiques accessoires,
- sous déduction des franchises prévues à la police.

La valeur déclarée par le Client dans la demande d'assurance constitue la limite maximale d'indemnisation. À défaut de déclaration ou en cas d'omission, aucune couverture ne pourra être invoquée contre Waresito.

ARTICLE 8 : DUREE

8.1. Le Contrat entrera en vigueur entre les Parties à la date de la signature du Devis par le Client et recevra exécution jusqu'à parfaite réalisation des Prestations ou pour la durée spécifiquement précisée dans le Devis augmentée de toute éventuelle prolongation convenue entre les Parties.

8.2. Le Client et WARESITO ont chacun la faculté de mettre un terme à tout moment à toute Prestation convenue pour une durée indéterminée sous réserve de respecter un préavis minimum d'un (1) mois. Les Prestations convenues pour une durée déterminée ne peuvent être interrompues avant leur terme, sauf accord écrit de WARESITO et sous réserve des stipulations de l'article 15.

ARTICLE 9 : CONDITIONS FINANCIERES

9.1 Prix

Le Prix indicatif figurant dans le Devis est établi en tenant compte notamment des informations communiquées par le Client à WARESITO dans sa Demande et des conditions tarifaires du Fournisseur. Si un ou plusieurs de ces éléments se trouvaient modifiés avant la validation du Devis par

le Client, le Prix indicatif sera modifié dans les mêmes conditions. Dans le cadre de Prestations de transport, le Prix n'inclut pas les frais d'annulation des ordres de transport, les arrêts supplémentaires, les transports de marchandises soumises à la réglementation « ADR », les temps d'attente au chargement et au déchargement, les difficultés de livraisons non imputables à WARESITO ou au Fournisseur, la production et l'envoi de documents (ex : lettres de voiture, bons de livraison, formalités douanières), la fourniture, la location et le retour des supports de charge, la gestion des litiges imputables au client, le suivi et les rapports d'analyse de performance et qualité de la prestation, les formalités douanières, les opérations de manutention, l'assurance ad valorem des marchandises, toute déclaration de valeur ou d'intérêt spécial à la livraison, les droits, taxes, redevances et impôts (ex : droits d'entrée, timbre, frais de douanes etc...), la fourniture de matériels ou de prestations spécifiques, le cas échéant la taxe gasoil obligatoire (TGO) et/ou les éventuelles indexations du Prix qui y seraient liées, et toute autre prestation non expressément convenue entre les Parties. Ces frais et prestations pourront être facturés par WARESITO en sus du prix.

Le Prix définitif de la ou des Prestation(s) est calculé en fonction des Prestations effectivement réalisées par le Fournisseur, sur la base de la Grille Tarifaire figurant dans le Devis validé par le Client.

Sauf mention contraire, le Prix est exprimé en Euros et hors taxes.

9.2 Révision des Prix

Quel que soit le type de Prestations confiées, les Parties ont la faculté de renégocier le prix initialement convenu en cas de variations significatives des charges du Fournisseur.

Il est entendu entre les Parties qu'à chaque date anniversaire de la prise d'effet du Contrat et/ou en cas de reconduction du Contrat, la Grille Tarifaire pourra être réévaluée.

De même, le Prix des Prestations et/ou la Grille Tarifaire peut être revu à tout moment dans le cadre de Prestations de durée indéterminée, notamment compte tenu des modifications tarifaires décidées par le Fournisseur pour répercuter par exemple la hausse ou la baisse de ses coûts de revient.

Le cas échéant, et sauf disposition contraire prévue dans les conditions générales du Prestataire, la révision du Prix est notifiée au Client par écrit, idéalement trente (30) jours avant l'entrée en vigueur du nouveau Prix. Le Client dispose alors d'un délai de trente (30) jours à compter l'annonce du nouveau Prix pour s'y opposer et dénoncer le Contrat. Le cas échéant, il appartient au Client de récupérer les Biens ou marchandises dans les conditions prévues à l'Article 15, sans qu'aucune réclamation ne puisse être opposée à WARESITO de ce chef. En l'absence de dénonciation du Contrat par le Client dans le délai de trente (30) jours précité, le nouveau Prix s'applique de plein droit dès la première facture émise postérieurement à son entrée en vigueur.

Par dérogation aux dispositions de préavis prévues au présent article, le Client reconnaît et accepte que toute hausse de tarif imposée par un Fournisseur conformément à ses propres conditions générales, notamment en matière de transport, de messagerie, de carburant, de surcharge, de taxe ou de contribution réglementaire, puisse être répercutée par WARESITO sans délai et sans préavis, à due proportion, sans que le Client ne puisse s'y opposer ni invoquer la résiliation du Contrat de ce seul fait.

9.3. Taxe carburant (TGO) et indexation

Les Prestations de transport peuvent inclure une composante liée au coût du carburant, déterminée soit :

- sous forme de taxe gazole (TGO) fixe intégrée dans le tarif au moment de la négociation ;
- soit sous forme d'une indexation variable basée sur un indice carburant applicable au transporteur concerné.

En cas de TGO fixe, les tarifs sont établis sur la base des conditions économiques connues à la date de leur fixation.

Le Client reconnaît que toute évolution du coût du carburant, quelle qu'en soit la cause (notamment fluctuations de marché, tensions géopolitiques, évolution réglementaire ou fiscale), est susceptible d'impacter les conditions tarifaires des Prestations. En conséquence, WARESITO se réserve le droit de

répercuter, à tout moment et sans préavis, toute variation de coût du carburant imposée par un transporteur, un prestataire ou résultant des conditions de marché.

En cas d'indexation, la taxe carburant applicable est ajustée automatiquement selon l'indice en vigueur publié ou communiqué par le transporteur, sans qu'une modification contractuelle ne soit nécessaire.

Le Client reconnaît et accepte que ces ajustements ne constituent pas une modification des Conditions Générales ni des tarifs contractuels, mais l'application normale des conditions économiques des Prestations, et ne pourront donner lieu à contestation.

9.4 Facturation

Toute prestation non prévue au Devis mais nécessaire à la gestion du dossier du Client sera facturée conformément à la Grille Tarifaire. En cas d'empêchement à la livraison de Biens ou marchandises (absence de destinataire, inaccessibilité du lieu de livraison, refus du destinataire de prendre livraison...), tous les frais supplémentaires engagés restent à la charge du Client.

Les Prestations peuvent être facturées selon une périodicité journalière, hebdomadaire ou mensuelle, telle que définie dans le Devis. Chaque période de facturation est réputée indivisible et entièrement due.

Sauf stipulation contraire, les volumes facturables des Prestations de stockage sont déterminés selon l'une des méthodes suivantes, telle que précisée dans le Devis :

- Facturation basée sur les mouvements (dite "au pic de période") : le volume facturable correspond au stock présent en début de période auquel s'ajoutent l'ensemble des entrées enregistrées sur la période, indépendamment des sorties intervenues.
- Facturation au "pic réel" : le volume facturable correspond au niveau de stock le plus élevé constaté sur la période, sur la base des relevés disponibles.

Le Client reconnaît que ces méthodes de calcul peuvent conduire à une facturation supérieure au stock effectivement présent en fin de période, ce qu'il accepte expressément.

Les données issues des systèmes d'information du Fournisseur (notamment WMS) ou de WARESITO font foi pour la détermination des volumes facturables, sauf erreur manifeste. Aucune contestation de la méthode de calcul ou des volumes facturés ne pourra être recevable dès lors que celle-ci est conforme à la méthode définie contractuellement.

9.5 Modalités de paiement

Sous réserve de dispositions contraires expressément convenues entre les Parties, le règlement des factures de WARESITO intervient par prélèvement sur le compte bancaire du Client. Le Client est donc tenu de communiquer à WARESITO, dans la fiche client associée au Contrat :

- les éléments d'identification de son entreprise (Kbis et éventuellement statut et liasses fiscales) ;
- les informations bancaires permettant le paiement par prélèvement SEPA.

A défaut de paiement par prélèvement, le règlement intervient par virement bancaire sur le compte de WARESITO.

WARESITO a la faculté de solliciter le paiement d'un acompte sur le prix des Prestations dès validation du Devis par le Client. Le montant de l'acompte sera déduit à due concurrence du montant total TTC à régler pour les Prestations ou lors de l'émission des factures mensuelles suivantes. La facturation est effectuée en fonction des Prestations effectivement réalisées et telles que communiquées par le Fournisseur dans le Bon de livraison et dans le Relevé d'activité. Les Prestations de Stockage ou Logistiques peuvent être facturées mensuellement s'il y a lieu.

Les factures sont communiquées au Client par voie électronique à l'adresse email préalablement communiquée par le Client lors de sa Demande. Le Client disposera à réception de cinq (5) jours ouvrés pour contester cette facture auprès de WARESITO par écrit. Passé ce délai, la facturation sera réputée acceptée par le Client. Le Client reconnaît que toute contestation, quelle qu'en soit la cause et quelle que soit la Prestation concernée, ne suspend en aucun cas son obligation de paiement de la facture concernée à son échéance. En conséquence, à défaut de paiement intégral de cette facture, la contestation du Client ne sera pas recevable. Dans l'hypothèse où la contestation serait reconnue fondée par WARESITO, celle-ci émettra un avoir ou procédera au remboursement des sommes payées concernées.

Sauf accord contraire, le paiement des factures des Prestations intervient au lieu de leur émission, sans escompte et sous un délai maximum de trente (30) jours à compter de leur date d'émission. Les Prestations de transport pourront faire l'objet d'une facturation séparée payable à réception des factures correspondantes. Le non-paiement d'une seule échéance emportera sans formalité déchéance du terme et la totalité des factures émises par WARESITO deviendront alors immédiatement exigible.

A défaut d'accord écrit de WARESITO, la compensation unilatérale avec les créances du Client de quelque nature que ce soit est interdite. Le paiement du prix de Prestations de transport par le Client ne peut être conditionné à l'envoi des copies ou originaux des lettres de voitures ou des bons de livraison ou de tout autre document associé à un transport par WARESITO.

9.6 Retard et incidents de paiement

Sans préjudice de l'application de la clause résolutoire, tout retard de paiement de tout ou partie d'une somme due à son échéance :

- autorise WARESITO à suspendre à effet immédiat et sans formalité préalable l'exécution de tout ou partie des Prestations (notamment des prestations logistiques annexes telles que, sans que cette liste soit exhaustive, la préparation ou le picking) jusqu'à complet paiement des sommes dues ;
- et entraînera automatiquement et de plein droit, et dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, un intérêt de retard à un taux égal à cinq (5) fois le taux d'intérêt légal en vigueur et le paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros sans préjudice du droit de WARESITO de se voir rembourser tous frais de recouvrement dépassant ce montant sur présentation des justificatifs associés.

Tout recouvrement par voie contentieuse donnera lieu à une pénalité équivalente à quinze pourcent (15%) du montant HT concerné.

Sans préjudice des dispositions de l'article 10 ci-après, tout retard de paiement entraînera la déchéance du terme et l'exigibilité immédiate de la totalité des factures émises par WARESITO et, s'il y a lieu, la suspension immédiate des Prestations en cours jusqu'au complet paiement de l'intégralité des sommes dues par le Client.

De plus, en cas de non-paiement par le Client des sommes dues à échéance, WARESITO se réserve le droit de suspendre sans préavis ni indemnité l'accès du Client à ses Comptes et Services prévus par l'Interface WARESITO ; le cas échéant, WARESITO informera le Client par tout moyen à sa convenance. Les Parties conviennent que la suspension des Comptes et Services entraînera l'exigibilité immédiate de toutes les sommes facturées par WARESITO au Client. Seul le règlement intégral des sommes dues par le Client à WARESITO permettra au Client de retrouver l'usage de ses Comptes et Services.

En cas de retard ou d'incident de paiement d'une Prestation de transport, le Client reconnaît être informé qu'en application de l'article L.132-8 du Code de commerce, le Fournisseur transporteur dispose d'une action directe en paiement à son encontre, sans que la responsabilité de WARESITO ne puisse être engagée à ce titre.

9.7 Garantie financière

Pour tout nouveau Client, ou en cas de doute sur la solvabilité du Client et/ou d'incidents de paiement, WARESITO se réserve le droit d'exiger, à la signature du Contrat ou à tout moment en cours d'exécution de celui-ci, le versement d'une garantie financière.

Le montant de cette garantie financière sera déterminé unilatéralement par WARESITO, par exemple en fonction de l'évaluation des risques, des volumes prévisionnels, des antécédents de paiement du Client ou de la durée estimée de la relation contractuelle. Ce montant pourra être réévalué à tout moment par WARESITO, notamment en cas d'évolution significative des prestations ou de la situation financière du Client.

En cas de défaut de paiement du Client, quel qu'en soit le motif, WARESITO pourra, sans mise en demeure préalable et de plein droit, compenser immédiatement sa créance avec tout ou partie de cette garantie financière, y compris en cas d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. En cas de compensation, le Client s'engage à reconstituer sans délai la garantie financière en versant à WARESITO un montant équivalent à celui prélevé. À défaut de constitution ou de reconstitution de la

garantie financière dans un délai de huit (8) jours à compter de l'envoi d'une mise en demeure restée sans effet, WAREITO se réserve le droit de suspendre, à sa seule discrétion, tout ou partie de l'exécution du Contrat, sans que cette suspension n'ouvre droit à indemnisation pour le Client. La garantie financière ne produit aucun intérêt au profit du Client. Elle sera restituée par WAREITO dans un délai maximum de deux (2) mois suivant la fin du Contrat, sous réserve du règlement intégral par le Client de toutes les sommes dues au titre du Contrat, y compris celles pouvant être constatées postérieurement à sa résiliation ou expiration.

ARTICLE 10 : DROIT DE RETENTION ET DROIT DE GAGE

10.1. Droit de rétention

Le Client est informé que WAREITO et le Fournisseur disposent, à titre de garantie, d'un droit de rétention et de préférence générale et permanent sur tous les Biens et marchandises, valeurs et documents remis par le Client et ce en garantie de l'intégralité de toutes créances (factures, intérêts, frais engagés, etc.) qu'ils détiennent contre lui, même antérieures ou étrangères aux opérations effectuées au regard desdits Bien et marchandises, valeurs et documents.

Aux fins de garantir le paiement de leur créance, le Fournisseur et/ ou WAREITO pourront retenir les Biens ou marchandises, valeurs et documents jusqu'au complet paiement des sommes dues par le Client.

10.2. Droit de gage conventionnel

En garantie du paiement de la Prestation, le Fournisseur ou WAREITO pourra à tout moment transformer son droit de rétention en droit de gage, conformément aux articles 2333 et suivants du Code civil, sur les Biens ou marchandises détenus. Les Biens ou marchandises affectés en gage seront conservés, de commun accord entre les Parties, chez le Fournisseur, aux risques et périls de celui-ci.

A l'effet de la bonne exécution du Contrat, le Client déclare que les Biens ou marchandises gagés resteront assurés conformément aux prévisions de l'Article 7 des présentes, de sorte que ni WAREITO ni le Fournisseur ne soient jamais inquiétés à ce sujet.

En cas de créance impayée à son échéance, il pourra être fait usage de toutes les prérogatives de créancier gagiste et à ce titre :

- *faire procéder à la vente publique des Biens ou marchandises gagés huit jours après une simple signification faite au Client, conformément aux dispositions de l'article 2346 du code civil ;

- *ou demander l'attribution judiciaire du gage conformément aux dispositions de l'article 2347 du code civil ;

- *ou devenir de plein droit propriétaire des Biens ou marchandises gagés. Dans cette hypothèse le créancier gagiste devra alors en informer le Client par lettre recommandée avec accusé de réception. Le transfert de propriété aura lieu à la date à laquelle le créancier lèvera cette option, c'est-à-dire au jour de l'émission de ladite lettre recommandée.

Si la valeur des Biens ou marchandises affectés en gage excède le montant de la Prestation due, la somme égale à la différence sera reversée au Client par WAREITO.

Si la valeur des Biens ou marchandises affectés en gage est discutable, les Parties conviennent de recourir à un expert, aux frais du Client, à l'effet de déterminer, au jour du transfert de propriété, la valeur desdits Biens ou marchandises.

ARTICLE 11 : CONFIDENTIALITE

11.1. Chacune des Parties s'oblige à (i) tenir confidentielles toutes les Informations confidentielle qu'elle recevra de l'autre Partie à l'occasion de la négociation et de l'exécution des Conditions Générales Clients et du Contrat, en faisant preuve au moins du même degré de vigilance que celui dont elle fait preuve pour protéger ses propres Informations confidentielles ; (ii) ne pas divulguer les Informations confidentielles de l'autre Partie à un tiers quelconque, autre que des employés ou agents ayant besoin de les connaître ; et (iii) n'utiliser les Informations confidentielles de l'autre Partie qu'à l'effet d'exercer ses droits et de remplir ses obligations aux termes du Contrat.

11.2. Nonobstant ce qui précède, aucune des Parties n'aura d'obligation quelconque à l'égard d'informations qui (i) seraient tombées ou tomberaient dans le domaine public indépendamment

d'une faute par la Partie les recevant, (ii) seraient développées à titre indépendant par la Partie les recevant, (iii) seraient connues de la Partie les recevant avant que l'autre Partie ne les lui divulgue, (iv) seraient légitimement reçues d'un tiers non soumis à une obligation de confidentialité, ou (v) devraient être divulguées en cas de défaillance de l'une des Parties, en vertu de la loi ou sur ordre d'une juridiction (auquel cas elles ne devront être divulguées que dans la mesure requise et après en avoir prévenu par écrit la partie les ayant fournies).

11.3. Les obligations des Parties à l'égard des Informations confidentielles demeureront en vigueur pendant toute la durée du Contrat et aussi longtemps que les informations concernées demeureront confidentielles pour la Partie les divulguant et, en toute hypothèse, pendant une période de cinq (5) ans après la date du terme du Contrat.

11.4. Les Parties s'engagent par ailleurs à faire respecter ces dispositions par leur personnel, et par tout préposé ou tiers.

ARTICLE 12 : DONNEES PERSONNELLES

WARESITO et le Client s'engagent à respecter et à faire respecter par les Fournisseurs la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel, notamment la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa version actuelle (dite « Loi Informatique et Libertés ») et le règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (dit « Règlement Général pour la Protection des Données » ou « RGPD »). Dans le cadre de l'exécution du Contrat, et aux seules fins de la réalisation de la Prestation, WARESITO et les Fournisseurs sont autorisés à traiter, pour le compte du Client, les données à caractère personnel nécessaires pour réaliser la Prestation (ci-après : les « **Données Personnelles** »). Au titre du traitement visé ci-dessus des Données Personnelles, WARESITO est sous-traitant du Client, lequel a la qualité de responsable de traitement au sens de la Loi Informatique et Libertés et du RGPD. **Le Client accepte expressément que le Fournisseur ait la qualité de sous-traitant de WARESITO.**

12.1. Description du traitement des données à caractère personnel

WARESITO est autorisée à traiter pour le compte du Client les données à caractère personnel nécessaires à l'exécution du Contrat :

Nature des opérations réalisées sur les Données Personnelles: réalisation des Prestations décrites dans la Demande ou le Devis;

Finalité du traitement : exécution de la Prestation ;

Données à caractère personnel traitées : Nom, prénom, adresse postale, téléphone, email ;

Catégories de personnes concernées : salariés / dirigeants des Clients ;

Durée du traitement : durée du Contrat.

12.2. Obligations de WARESITO vis-à-vis du Client

En sa qualité de sous-traitant, WARESITO s'engage à :

-traiter les Données Personnelles uniquement pour la seule finalité qui fait l'objet de la sous-traitance;

-traiter les Données Personnelles conformément aux instructions documentées du Client. Si WARESITO considère qu'une instruction constitue une violation du RGPD ou de toute autre disposition du droit de l'UE ou du droit des Etats membres relative à la protection des données, elle en informe immédiatement le Client. En outre, si WARESITO est tenue de procéder à un transfert de Données Personnelles vers un pays tiers ou à une organisation internationale, en vertu du droit de l'UE ou du droit de l'Etat membre auquel elle est soumise, elle doit informer le Client de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public ;

-garantir la confidentialité des Données Personnelles traitées dans le cadre de la Prestation ;

-veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel en vertu du Contrat s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité,

-prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut.

WARESITO s'engage à respecter ses obligations de sous-traitant principal auprès du Client, ainsi qu'à :

- *fournir au Fournisseur toutes les informations qui lui sont nécessaires pour se conformer à la réglementation applicable ;

- *veiller, au préalable et pendant toute la durée du traitement, au respect des obligations prévues par le RGPD de la part du Fournisseur ;

- *superviser le traitement, y compris réaliser les audits et les inspections auprès du Fournisseur.

12.3. Obligations du Fournisseur en sa qualité de sous-traitant de WARESITO

Le Fournisseur, sous-traitant de WARESITO, est également tenu de respecter les obligations visées au 12.2 ci-dessus.

Le Fournisseur a l'interdiction de faire appel à des sous-traitants ultérieurs dans le cadre de l'exécution de la Prestation sans l'accord écrit, préalable et spécifique du Client et de WARESITO.

12.4. Droit d'information des personnes concernées

Il appartient au Client de fournir l'information aux personnes concernées par les opérations de traitement au moment de la collecte des Données Personnelles.

12.5. Exercice des droits des personnes

Dans la mesure du possible, WARESITO et le Fournisseur aident le Client à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées : droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité des données, droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage).

Lorsque les personnes concernées exercent auprès de WARESITO des demandes d'exercice de leurs droits, WARESITO doit adresser ces demandes dès réception directement au Client.

12.6. Notification des violations de données à caractère personnel

WARESITO notifie au Client toute violation de Données Personnelles dans un délai maximum de vingt-quatre (24) heures après en avoir pris connaissance. Cette notification est accompagnée de toute documentation utile afin de permettre au Client, si nécessaire, de notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente (CNIL).

12.7. Aide de WARESITO dans le cadre du respect par le Client de ses obligations

WARESITO aide le Client pour la réalisation d'analyses d'impact relative à la protection des Données Personnelles et la réalisation de la consultation préalable de l'autorité de contrôle.

12.8. Mesures de sécurité

WARESITO s'engage à mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles garantissant un niveau de sécurité adapté au risque.

12.9. Sort des données

Au terme de la Prestation, WARESITO s'engage, au choix du Client, à : détruire les Données Personnelles ; renvoyer les Données personnelles au Client. Le renvoi doit s'accompagner de la destruction de toutes les copies existantes dans les systèmes d'information du Fournisseur. Une fois détruites, le Fournisseur doit justifier par écrit de la destruction.

12.10. Documentation

Le Fournisseur met à la disposition de WARESITO la documentation nécessaire pour démontrer le respect de toutes ses obligations.

ARTICLE 13 : COMMUNICATION

Le Client est disposé à conférer à WARESITO, sur le territoire de la France métropolitaine et pour la durée du Contrat, un droit d'usage non-exclusif de sa marque ou de son logo à titre de références commerciales, sous quelque forme que ce soit, notamment dans ses documents commerciaux et sur son Site internet.

ARTICLE 14 : FORCE MAJEURE ET IMPREVISION

14.1. Sauf stipulation contraire du Contrat, aucune responsabilité ou garantie ne découlera d'un retard d'exécution ou d'une non-exécution du Contrat, en cas de survenance d'événements ou de circonstances imprévisibles, irrésistible ou, échappant au contrôle de la Partie qui les invoque, dont

les effets n'ont pu être évités par des mesures appropriées, notamment imputables, directement ou indirectement, à un incendie, explosion, pandémie, acte de terrorisme, accident, tempête, intempéries, inondation, conflit social, guerre, fait du Prince, ou à l'impossibilité de se procurer des matériaux, matières premières, équipements, carburants, énergie ou transports adéquats du fait notamment des événements visés ci-avant, ou à une catastrophe naturelle.

La Partie qui invoque la force majeure devra informer l'autre Partie par lettre recommandée avec AR et dans un délai de trois (3) jours ouvrables à compter du moment où elle aura eu connaissance du ou des événements constituant la force majeure. La Partie concernée prendra toutes mesures conservatoires et usera de tous ses efforts pour minimiser les conséquences de l'événement. Dès que l'effet d'empêchement dû à la force majeure cessera, les obligations du Contrat reprendront vigueur.

Si la période de suspension dépasse trente (30) jours, les Parties devront se rapprocher afin de négocier de bonne foi une solution alternative à cette suspension. Si à l'issue d'un délai de quinze (15) jours de négociations menées de bonne foi, les Parties ne parvenaient pas à un accord, le Contrat serait résilié de plein droit suivant notification par lettre recommandée avec AR par la Partie la plus diligente, la résiliation prenant effet à la date de 1^{ère} présentation de ladite lettre, sans indemnité de part et d'autre.

14.2. WARESITO pourra demander une révision des conditions ou du Prix en cas de changement, imprévisible lors de la conclusion du Contrat, des conditions d'exécution de la Prestation et/ou des conditions légales, administratives ou économiques, rendant l'exécution excessivement onéreuse pour elle ou le Fournisseur. En cas de refus du Client ou de désaccord, WARESITO pourra mettre fin à la relation commerciale et/ou contractuelle avec un préavis de trois (3) mois. WARESITO pourra se prévaloir de la présente clause, en cas d'événements survenus ou dont la survenance était probable à la date de l'émission de la Proposition commerciale ou du Devis, mais dont les effets et la portée ne pouvaient être mesurés avec précision que postérieurement.

ARTICLE 15 : RESILIATION DU CONTRAT

15.1 Le Contrat pourra être résilié de plein droit avant le terme prévu à l'article 8 ci-dessus par l'une des Parties dans les cas prévus aux présentes, notamment en cas de force majeure (Art.14), de défaut d'acceptation de la révision de Prix par le Client (Art 9.2) ou d'inexécution par l'autre Partie d'une ou de plusieurs de ses obligations au titre du Contrat d'une gravité telle qu'elle ne permet pas la poursuite, même provisoire, de la relation fondée sur la confiance réciproque dans la mesure où, en cas de manquement grave réparable, la Partie fautive n'aurait pas remédié à son manquement dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de 1^{ère} présentation de la mise en demeure d'exécuter ses engagements notifiée par courrier recommandé avec accusé de réception. En cas de manquement grave non réparable, la résiliation de plein droit du Contrat prendra effet à la date de 1^{ère} présentation de la résiliation notifiée par courrier recommandé avec accusé de réception. En particulier, les Parties conviennent de considérer que les événements suivants constituent des manquements graves non réparables autorisant la résiliation de plein droit et à effet immédiat du Contrat:

-en cas de non-respect des articles 4, 6, 11, 12, 16 et 17.1 du Contrat;

-en cas de procédure de suspension provisoire des poursuites, de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire de l'une ou l'autre des Parties sous réserve, le cas échéant, des dispositions d'ordre public applicables.

15.2 L'exercice de cette faculté de résiliation pour manquement ne dispense pas la Partie défaillante de remplir les obligations contractées jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation et ce, sans préjudice de tout recours dont pourrait disposer la Partie lésée, y compris en dommages et intérêts, tous préjudices confondus.

Les Parties établiront un compte des sommes dues à la date de la résiliation, le Client règlera alors immédiatement les sommes restantes dues à WARESITO au titre des Prestations réalisées.

15.3 En cas de cessation du Contrat quelle qu'en soit la cause, il appartiendra au Client de reprendre ses Biens et marchandises. Le Client est informé qu'un délai de prévenance de soixante-douze (72) heures ouvrées minimum devra être respecté pour permettre la mise à

disposition des Biens et marchandises dans de bonnes conditions.

15.4. A défaut du retrait des Biens et marchandises en temps utile par le Client, WAREITO pourra mettre en demeure le Client de procéder à la reprise des Biens ou marchandise sous un délai de quinze (15) jours. Faute pour le Client d'y déférer, WAREITO sera libre de disposer des Biens ou marchandises comme elle l'entend, y compris en faisant procéder à leur destruction aux seuls frais du Client. Alternativement, le Client sera tenu d'une indemnité mensuelle jusqu'à la reprise complète des Biens ou marchandises, correspondant à un montant équivalent à la moyenne du Prix de la Prestation des trois (3) derniers mois précédant la cessation du Contrat, augmentée d'un intérêt de retard correspondant à cinq (5) fois le taux de l'intérêt légal, ceci sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourraient être subis par WAREITO et/ou le Fournisseur.

ARTICLE 16 : NON-CONCURRENCE ET NON-SOLLICITATION

Pendant la durée du Contrat, et pendant une durée de douze (12) mois à compter de sa cessation pour quelque motif que ce soit, le Client s'interdit :

- de traiter directement avec le Fournisseur sans passer par l'intermédiaire de WAREITO pour la réalisation de Prestations. En cas de non-respect du présent article, le Client sera redevable envers WAREITO, pendant une durée de trois (3) mois, d'une indemnité fixée à dix (10)% du prix des Prestations objet du contrat de prestations conclut directement entre le Client et le Fournisseur.
- de formuler toute proposition d'embauche ou de recruter ou faire travailler sous quelque statuts juridique que ce soit, directement ou indirectement, tout collaborateur de WAREITO, salarié ou non. Toute violation de cet engagement donnera lieu à indemnisation de WAREITO à hauteur du total de la rémunération que ce collaborateur aura perçu pendant les douze mois précédant son départ.

ARTICLE 17 : INTUITU PERSONAE

17.1. Chacune des deux Parties conclut le Contrat en considération de la personne de l'autre Partie. En conséquence, les Parties s'interdisent de transférer le bénéfice du Contrat ou d'en confier l'exécution à un tiers, sous quelque forme et en quelque lieu que ce soit, sauf accord écrit et préalable de l'autre Partie qui en précisera les éventuelles conditions. Dans ce cas, la Partie cédante ou transférante restera tenue solidairement à l'exécution du Contrat. Cette disposition ne fait pas obstacle à la réalisation des Prestations par un Fournisseur.

17.2. Il est entendu et accepté que les Parties pourront librement céder tout ou partie des droits et obligations résultant du Contrat à leurs Sociétés Affiliées, en étant libérées pour l'avenir à compter de la date de la cession. On entend par « *Sociétés Affiliées* » : toute société ou entité qui, directement ou indirectement, est contrôlée par, contrôle ou est sous contrôle commun avec l'une ou l'autre des Parties. Pour les présentes dispositions, le terme « *contrôle* » désignera la possession directe ou indirecte de plus de 50 % du capital-actions ou des droits de vote de la société/entité, ou le pouvoir direct ou indirect d'assurer la direction et/ou la politique de la société/entité contrôlée ou une influence déterminante sur celle-ci.

17.3. En outre, dans l'hypothèse d'une scission, d'une fusion ou d'une restructuration (incluant le transfert/la cession d'actifs ou d'une branche d'activité) affectant l'une des Parties ou une Société Affiliée, le Contrat pourra être librement cédé ou transféré sans contrepartie à toute entité/société nouvelle ou existante à qui les prestations réalisées au titre du Contrat seront affectées ou apportées, pour autant que les termes du Contrat cédé demeurent les mêmes, et la Partie cédante ou transférante ou la Société Affiliée étant libérée pour l'avenir à compter de la date de la cession.

17.4. En cas de cession d'actions ou d'actif ou de changement de contrôle d'une Partie, au sens de l'article L.233-3 du Code du Commerce, ou encore de circonstances exceptionnelles pouvant mettre en cause la pérennité d'une Partie ou de sa structure juridique, la Partie en informera l'autre Partie sans délai. Chacune des Parties s'engage à faire accepter les termes du Contrat à son successeur ou locataire-gérant éventuel, dans le cas où elle céderait son fonds de commerce, le mettrait en location-gérance ou en ferait apport à une Société Affiliée et fournir bonne et valable justification de cette acceptation.

ARTICLE 18 : PRINCIPES GENERAUX D'INTERPRETATION

18.1. Au cas où l'intitulé d'une clause perturberait la compréhension de la clause elle-même, il n'en sera point tenu compte. Il est rappelé par ailleurs que chaque clause ou paragraphe des Conditions Générales Clients ne devra pas être interprété isolément mais conformément à l'esprit et au contexte général de l'ensemble des Conditions Générales Clients.

18.2. Le fait pour une Partie de ne pas sanctionner la violation par l'autre Partie d'une ou plusieurs clauses des Conditions Générales Clients, n'équivaut pas à une renonciation tacite de son droit de sanction des infractions commises. Le fait pour une Partie de ne pas exercer un droit ou une option n'équivaut pas, de sa part, à une renonciation définitive d'exercice de ce droit ou de cette option, sauf si cette renonciation est expressément organisée par une clause des Conditions Générales Clients

18.3. En cas de contradiction, entre le Devis et les Conditions Générales Clients il est entendu entre les Parties qu'il sera fait application du Devis. En cas de contradiction entre plusieurs documents commerciaux (Demande, Devis...) relatifs à une même Prestation, le document le plus récent prévaut sur les plus anciens.

ARTICLE 19 : CONVENTION DE PREUVE

Le Client reconnaît et accepte expressément que les emails valent preuve suffisante de consentement au titre des présentes et que le Bon de livraison et Relevés d'activité du Fournisseur font foi de la réalité des Prestations réalisées et que ces données constituent le principal mode de preuve admis entre les Parties.

ARTICLE 20 : EVOLUTION DES CONDITIONS GENERALES CLIENTS

WARESITO se réserve le droit, à tout moment, de modifier les Conditions Générales Clients. Le Client sera informé de la mise à jour des Conditions Générales Clients, par email, trente (30) jours avant leur entrée en vigueur. Le Client sera réputé avoir accepté les Conditions Générales modifiées, sauf notification contraire et écrite de sa part dans les quinze (15) jours suivant son information.

Il est entendu entre les Parties que la non-acceptation des Conditions Générales modifiées par le Client ne saurait entraîner la cessation du Contrat qui se poursuivra dans les conditions antérieurement convenues. En cas de reconduction du Contrat ou de nouvelle Demande, les Conditions Générales modifiées s'appliqueront de plein droit.

ARTICLE 21 : PRESCRIPTION

Toutes les actions auxquelles les contrats conclus avec WARESITO portant en tout ou partie sur des Prestations de transport sont prescrites dans le délai d'un (1) an à compter de la survenance de l'événement en cause.

ARTICLE 22 : LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

Le Contrat est soumis en toutes ses dispositions à la loi française.

Les présentes Conditions Générales Clients ont été rédigées en langue française. Dans le cas où les Conditions Générales Clients seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Tout litige découlant du Contrat ou se rapportant à son exécution, sa validité, son exécution, son interprétation et sa cessation relèvera de la juridiction exclusive du Tribunal de commerce du siège social de WARESITO au jour de la saisine de la juridiction, même en cas d'appel en garantie, pluralité de défendeurs, de demande incidente et de référé. En cas de litige sur l'exécution ou l'interprétation du Contrat, les Parties s'obligent, avant toute saisine judiciaire, à tenter de régler entre elles, de bonne foi et à l'amiable, le différend qui les oppose pendant une durée de trente (30) jours à compter de la notification des griefs par la Partie la plus diligente.

Waresito

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET DE VENTE DE L'INTERFACE

WARESITO, Société par actions simplifiée JESTOCKE.COM

RCS de BORDEAUX n° 790 969 729,

48 rue Ferdinand Buisson 33130 Bègles

Contact : 05.16.57.75.99 / contact@waresito.com

Mise à jour le 24/03/2026

1. Objet

Les présentes conditions générales d'utilisation et de vente (ci-après les «CGU») ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles la société WARESITO (JESTOCKE, société par actions simplifiée au capital social précisé dans les mentions légales, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 790 969 729, ci-après « WARESITO ») met à disposition de ses Clients (ci-après les « Clients ») et de ses partenaires prestataires logistiques (ci-après les « Fournisseurs ») une interface logicielle (ci-après l'« Interface »), ainsi que les modalités d'utilisation des services qui y sont associés (ci-après les « Services »).

L'Interface permet notamment aux Clients de référencer des prestations logistiques, d'émettre des ordres (commandes), de suivre leur exécution et d'assurer la gestion opérationnelle et administrative de la logistique externalisée auprès des Fournisseurs.

L'utilisation de l'Interface par tout utilisateur (ci-après l'« Utilisateur ») vaut acceptation pleine et entière des présentes CGU.

WARESITO se réserve le droit de modifier unilatéralement les présentes CGU à tout moment. En cas de modification substantielle, les Utilisateurs seront informés par tout moyen utile, notamment par voie électronique.

Les termes commençant par une majuscule auront le sens défini par les présentes ou dans les Conditions Générales Clients ou Fournisseurs applicables au Contrat, sans qu'il y ait lieu de distinguer selon que le terme défini est utilisé au pluriel ou au singulier.

2. Description des Services et des Comptes Utilisateurs

L'Interface WARESITO permet aux Clients et aux Fournisseurs de gérer tout ou partie de leurs opérations logistiques externalisées, notamment en matière de gestion de stocks, de planification de transports, de prise de rendez-vous, de suivi d'exécution, de communication interopérateurs et de commande de prestations.

Dans ce cadre, WARESITO met à disposition des Utilisateurs un accès à l'Interface via un compte personnel (ci-après un « Compte Utilisateur »), dans les conditions définies par le Contrat.

Les Utilisateurs reconnaissent que les fonctionnalités de suivi d'exécution, de gestion des stocks, de tracking transport ou de reporting reposent exclusivement sur les informations saisies, transmises, validées ou mises à jour par les Utilisateurs, les Clients, les Fournisseurs et, le cas échéant, par des partenaires ou outils tiers.

WARESITO n'effectue aucun contrôle de fond sur l'exactitude, l'exhaustivité, la cohérence ou l'actualité de ces informations.

Les données affichées dans l'Interface ont une valeur déclarative et indicative. Elles peuvent être affectées par des délais de transmission, des erreurs de saisie, des omissions ou des écarts entre les informations renseignées et la réalité physique des opérations logistiques. En cas de divergence, seul l'inventaire physique réalisé sur le site du Fournisseur fait foi.

WARESITO se réserve le droit, à sa seule discrétion, de faire évoluer à tout moment la nature, les caractéristiques, les fonctionnalités, la présentation ou les modalités d'accès des Services proposés via l'Interface, sous réserve de respecter les engagements contractuels éventuellement souscrits avec le Client.

L'accès aux Services peut se faire :

- par voie web via une plateforme sécurisée,
- par interface de programmation (API), sous réserve de la fourniture d'un jeton d'authentification (token) par les équipes techniques de WARESITO,
- et via une application mobile compatible avec les principaux systèmes d'exploitation mobiles (iOS, Android), donnant accès à certaines fonctionnalités spécifiques, lesquelles peuvent différer de celles de la version web.

WARESITO précise que certaines fonctionnalités peuvent ne pas être disponibles sur l'application mobile ou dans certaines versions API, sans que cela ne constitue un manquement contractuel de sa part.

Les Utilisateurs reconnaissent que l'accès aux Services nécessite une configuration technique minimale, une connexion Internet active à haut débit et un équipement compatible, lesquels relèvent de leur seule responsabilité.

3. Conditions d'accès aux Comptes Utilisateur

a. Conditions juridiques

L'accès et l'utilisation de l'Interface sont exclusivement réservés aux personnes morales ou physiques agissant à titre professionnel, disposant de la capacité juridique de conclure un contrat au nom de l'entité qu'elles représentent, et ayant accepté les présentes CGU.

Chaque Utilisateur est responsable de l'usage des Comptes Utilisateur créés ou mis à sa disposition dans le cadre du Contrat. Les Utilisateurs autorisés peuvent, sous leur responsabilité, octroyer des accès limités à des tiers, notamment des partenaires opérationnels, dans le respect des droits d'usage qui leur ont été concédés.

L'Interface ne doit en aucun cas être utilisée à des fins personnelles ou non professionnelles. L'accès à l'Interface est accordé pour une durée déterminée ou indéterminée, tel que convenu entre les Parties dans le Devis ou par tout autre moyen écrit. Par défaut, et à défaut de stipulation contraire, l'accès est consenti pour une durée indéterminée.

b. Conditions techniques

Les Comptes Utilisateur sont accessibles via Internet, sous réserve du respect des prérequis suivants :

- disposer d'une connexion Internet haut débit stable,
- utiliser un navigateur Internet à jour (WARESITO recommande l'utilisation de Google Chrome dans sa dernière version stable),
- maintenir à jour les systèmes d'exploitation et logiciels de sécurité de l'équipement utilisé.

WARESITO peut recommander, à titre informatif, des configurations techniques optimales. Le respect de ces recommandations incombe exclusivement à l'Utilisateur.

Tous les frais afférents à l'équipement informatique, aux abonnements d'accès au réseau Internet, ainsi qu'aux outils tiers connectés relèvent de la seule responsabilité de l'Utilisateur.

c. Conditions de sécurité

Pour garantir la sécurité des Comptes Utilisateur, les Utilisateurs s'engagent à :

- définir, dès la première connexion, un mot de passe personnel, fort et confidentiel (comprenant au minimum une majuscule, un caractère spécial, et huit caractères) ;
- ne jamais communiquer leur mot de passe à un tiers, y compris aux équipes de WARESITO, et ne pas laisser leur session active sans surveillance ;
- modifier régulièrement leur mot de passe et signaler sans délai toute suspicion d'accès non autorisé.

WARESITO se réserve le droit de réinitialiser ou désactiver un mot de passe, en cas de nécessité avérée (risque de sécurité, incident technique ou usage abusif).

L'Utilisateur est seul responsable des conséquences de la perte ou de la divulgation de ses identifiants d'accès, notamment en cas d'utilisation frauduleuse de son Compte. En aucun cas WARESITO ne pourra être tenue responsable d'un accès non autorisé résultant d'une négligence ou d'un manquement imputable à l'Utilisateur.

4. Conditions de vente des Services

a. Prix et modalités de paiement

Le prix des Services est fixé dans le Devis. Il est exprimé hors taxes et hors contributions obligatoires,

lesquelles demeurent à la charge exclusive du Client.

L'accès à l'Interface et à ses fonctionnalités peut prendre plusieurs formes :

- l'utilisation de l'Interface est comprise dans un forfait ou bouquet de services globaux souscrits par le Client auprès de WARESITO ;
- certaines fonctionnalités ou modules additionnels sont soumis à une tarification spécifique, laquelle peut varier selon le nombre d'utilisateurs, de Fournisseurs rattachés ou de connecteurs techniques activés ;
- certaines fonctionnalités de base de l'Interface peuvent être proposées sans frais ;
- les Fournisseurs (entrepôts logistiques, transporteurs) bénéficient d'un accès gratuit à l'Interface lorsqu'ils collaborent avec un Client. Toutefois, WARESITO se réserve expressément le droit de modifier cette politique et d'introduire, le cas échéant, une tarification spécifique pour les Fournisseurs, sous réserve d'une information préalable.

Les prix pourront évoluer en cours de Contrat, notamment en cas de :

- souscription ou résiliation de modules/options ;
- variation du nombre d'accès Utilisateurs ou Fournisseurs ;
- évolution des tarifs publics de WARESITO ;
- variation des volumes traités via l'Interface (notamment nombre de commandes, de mouvements, d'étiquettes, de transports ou d'opérations).

Toute modification tarifaire fera l'objet d'une notification écrite au Client préalablement à son entrée en vigueur.

b. Facturation

Sauf stipulation contraire dans le Devis, la facturation est émise mensuellement et transmise par voie électronique (au format PDF) à l'adresse de contact fournie par le Client.

Le paiement s'effectue mensuellement par prélèvement bancaire automatique.

Le Client est tenu d'assurer l'archivage de ses factures par ses propres moyens.

Tout litige concernant une facture devra être notifié à WARESITO, par courrier ou par e-mail avec accusé de réception, dans un délai maximum de cinq (5) jours à compter de son émission. À défaut, la facture sera réputée acceptée.

c. Défaut de paiement

En cas de défaut ou de retard de paiement, les sommes dues produiront automatiquement et sans mise en demeure préalable :

- des intérêts de retard au taux légal majoré de cinq (5) fois, calculés par jour de retard ;
- une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros hors taxes au titre des frais de recouvrement, conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce.

En cas de non-paiement persistant de toute facture due au titre de l'utilisation de l'Interface ou émise dans le cadre d'un Contrat, après mise en demeure restée sans effet, WARESITO se réserve le droit de immédiatement et sans formalité préalable :

- suspendre l'accès du Client à l'Interface et aux Services, sans préavis supplémentaire ;
- exiger le règlement immédiat de l'intégralité des sommes facturées ;
- résilier le(s) Contrat(s), sans préjudice de toute action en recouvrement complémentaire.

Seul le règlement intégral des sommes dues permettra la réactivation des Comptes Utilisateur et le rétablissement des Services.

5. Obligations et responsabilités

a. Obligations et responsabilité de WARESITO

WARESITO s'engage à exécuter ses obligations avec toute la diligence et les moyens raisonnables attendus dans le secteur, selon une obligation de moyens. Dans ce cadre, WARESITO accorde aux Utilisateurs une licence d'utilisation personnelle, non exclusive et non transférable de l'Interface et des Comptes Utilisateur associés.

WARESITO met en œuvre toutes les mesures nécessaires pour assurer un niveau élevé de disponibilité et de sécurité des Services, notamment par :

- la mise en place d'une connexion sécurisée (SSL/https),
- l'hébergement des données sur des serveurs situés au sein de l'Union européenne

(actuellement via [Amazon Web Services – AWS](#)),

- un engagement de disponibilité de l'Interface à hauteur de 99,8 % (hors périodes de maintenance planifiée, incidents techniques ou cas de force majeure).

Toutefois, l'accès à l'Interface pourra être temporairement suspendu en cas de :

- maintenance planifiée ou corrective,
- suspension ou désactivation d'un Compte Utilisateur conformément aux présentes CGU,
- événements extérieurs indépendants de la volonté de WARESITO (pannes réseau, incidents fournisseurs, force majeure, etc.),
- utilisation abusive ou frauduleuse de l'API (exemple : tentatives de piratage, dépassement des seuils d'usage autorisés).

Les Utilisateurs reconnaissent que les Services sont fournis « tels quels » et sans garantie d'absence totale d'erreurs ou d'interruptions. Aucune indisponibilité temporaire des Services ne pourra donner lieu à indemnisation.

WARESITO garantit la sécurité et la confidentialité des données dans le respect des normes applicables. Toutefois, sa responsabilité est limitée aux dommages directs, certains et prévisibles, résultant exclusivement d'une défaillance avérée de l'Interface.

WARESITO ne pourra en aucun cas être tenue responsable :

- des dommages indirects ou immatériels (perte de chiffre d'affaires, de données, d'exploitation, d'opportunités, atteinte à l'image, etc.) ;
- des conséquences d'une mauvaise utilisation, d'un usage partiel ou non conforme de l'Interface par un Utilisateur, un Client ou un Fournisseur ;
- des erreurs, omissions, retards ou incohérences résultant d'informations saisies, transmises ou non mises à jour par les Utilisateurs, Clients, Fournisseurs ou partenaires tiers ;
- des écarts de stock, anomalies opérationnelles ou erreurs de suivi résultant d'un défaut d'utilisation effective de l'Interface par un Fournisseur ;
- de l'inexactitude, de l'indisponibilité ou du retard des informations de tracking transport transmises par des transporteurs ou outils tiers ;
- de toute interruption, dysfonctionnement ou indisponibilité des services ou données provenant d'outils, plateformes, API ou systèmes tiers intégrés à l'Interface ;
- des conséquences liées à la découverte tardive de marchandises, d'écarts d'inventaire ou d'anomalies physiques non détectées ou non signalées par le Fournisseur.

Les Utilisateurs reconnaissent expressément que WARESITO n'intervient ni dans l'exécution matérielle des opérations logistiques ou de transport, ni dans la vérification physique des marchandises, ni dans le contrôle de la réalité opérationnelle des Prestations exécutées par les Fournisseurs.

b. Obligations et responsabilité de l'Utilisateur

Chaque Utilisateur, qu'il agisse pour le compte d'un Client ou d'un Fournisseur, s'engage à :

- utiliser l'Interface conformément aux lois et règlements applicables et aux présentes CGU,
- fournir des informations exactes, complètes et régulièrement mises à jour,
- prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité de ses identifiants et données,
- utiliser l'Interface exclusivement dans le cadre de son activité professionnelle et pour les besoins contractuellement prévus,
- ne pas perturber le bon fonctionnement des Services (ex. : introduction de virus, surcharge volontaire, exploitation abusive de l'API),
- ne pas utiliser l'Interface à des fins illicites, frauduleuses, diffamatoires, violentes ou contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs,
- ne pas mettre son Compte Utilisateur à disposition d'un tiers non autorisé.

L'Utilisateur est seul responsable :

- des conséquences de l'utilisation de son Compte, y compris en cas d'accès frauduleux par un tiers utilisant ses identifiants,
- de la sauvegarde régulière de ses propres données,

- de ses relations contractuelles avec des tiers (Clients/Fournisseurs) et des litiges éventuels qui en découleraient.

L'Utilisateur garantit WAREITO contre toute réclamation, recours ou action émanant de tiers, qui résulterait d'un manquement à ses obligations au titre des présentes CGU, et indemniser WAREITO de toute conséquence dommageable qui en résulterait.

c. Obligations et responsabilité du Client

Le Client reconnaît que les données relatives à ses stocks, mouvements, statuts, inventaires, opérations logistiques ou transports figurant dans l'Interface reposent sur les informations transmises ou mises à jour par les Fournisseurs et/ou par lui-même.

Il appartient au Client :

- de vérifier régulièrement les informations figurant dans l'Interface ;
- de signaler sans délai toute anomalie, incohérence ou écart constaté ;
- de solliciter, le cas échéant, un inventaire physique auprès du Fournisseur lorsque la situation l'exige.

À défaut de contestation écrite adressée à WAREITO dans un délai de quinze (15) jours à compter de la mise à disposition des données concernées, celles-ci seront réputées validées par le Client.

Le Client demeure seul responsable :

- du suivi des dates de péremption, de durabilité minimale, des contraintes sanitaires, réglementaires ou administratives applicables aux Biens ou marchandises stockés ou transportés ;
- des décisions opérationnelles prises sur la base des données consultées dans l'Interface.

L'Interface ne constitue pas un outil de conformité réglementaire, sanitaire ou douanière. L'absence d'alerte, de notification ou de signalement relatif à une date de péremption, un seuil de stock ou toute autre contrainte réglementaire ne saurait engager la responsabilité de WAREITO.

d. Obligations et responsabilité du Fournisseur

Le Fournisseur s'engage à utiliser l'Interface de manière effective, loyale et conforme aux présentes CGU.

À ce titre, il s'engage notamment à :

- assurer régulièrement la déclaration, la mise à jour et la fiabilité des stocks ;
- assurer le suivi d'exécution des opérations logistiques et de transport ;
- remonter, valider et actualiser sans délai les informations opérationnelles ;
- transmettre, télécharger et mettre à disposition l'ensemble des documents requis ;
- corriger immédiatement toute anomalie constatée ;
- utiliser l'Interface de manière complète et conforme aux procédures définies entre les Parties.

Le Fournisseur est seul responsable des conséquences d'un défaut de mise à jour, d'un usage partiel, tardif ou non conforme de l'Interface, notamment en cas :

- d'écart de stock ;
- d'erreur d'inventaire ;
- de marchandise déclarée absente puis retrouvée ;
- d'information inexacte transmise au Client ;
- de retard ou d'absence de remontée d'information.

6. Propriété intellectuelle

a. Propriété intellectuelle de WAREITO

L'Interface, ses composantes techniques, fonctionnelles et graphiques, ainsi que l'ensemble des éléments qui la constituent (notamment mais sans limitation : bases de données, textes, images fixes ou animées, sons, vidéos, graphismes, logos, marques, noms commerciaux, signes distinctifs, arborescences, fonctionnalités, architecture, codes sources et logiciels associés) sont la propriété exclusive de WAREITO, ou font l'objet d'une licence ou d'une cession régulièrement consentie à son

bénéfice.

En conséquence, toute reproduction, représentation, adaptation, modification, traduction, transformation, diffusion, intégration dans une autre application ou utilisation, totale ou partielle, de l'un quelconque de ces éléments, en dehors des droits d'utilisation expressément conférés par les présentes CGU, est strictement interdite sans l'autorisation écrite et préalable de WARESITO.

L'Utilisateur s'interdit notamment :

- de décompiler, désassembler ou procéder à l'ingénierie inverse de l'Interface,
- d'utiliser l'Interface en vue de développer un produit ou service concurrent,
- de céder, louer, prêter, transférer ou mettre à disposition de tiers, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie de l'Interface, sauf accord écrit de WARESITO.

Toute violation des droits de propriété intellectuelle de WARESITO est susceptible d'entraîner la suspension ou la résiliation immédiate de l'accès à l'Interface, sans préjudice de poursuites civiles et/ou pénales.

b. Propriété intellectuelle de l'Utilisateur

Les données, contenus et informations saisis ou intégrés par l'Utilisateur dans l'Interface (ci-après les « Contenus Utilisateur ») demeurent sa propriété exclusive.

L'Utilisateur concède néanmoins à WARESITO, pour la durée du Contrat et aux seules fins de l'exécution des Services, une licence non exclusive, mondiale, gratuite et incessible d'utilisation desdits contenus. Cette licence permet à WARESITO d'héberger, stocker, traiter, transmettre et afficher les Contenus Utilisateur dans le cadre du fonctionnement de l'Interface.

L'Utilisateur garantit qu'il détient tous les droits et autorisations nécessaires pour intégrer ses contenus dans l'Interface et qu'ils ne portent pas atteinte aux droits de tiers. Il s'engage à indemniser WARESITO en cas de réclamation, recours ou action de tiers à ce titre.

7. Résiliation – Suspension – Retrait

a. Résiliation par le Client

L'Utilisateur peut résilier son accès à l'utilisation de l'Interface à tout moment, sous réserve du respect d'un préavis minimum d'un (1) mois lorsque l'accès est autorisé pour une durée indéterminée.

La résiliation doit être notifiée à WARESITO par courrier électronique avec accusé de réception ou par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège social de WARESITO.

Les accès autorisés pour une durée déterminée ne peuvent être résiliés avant leur terme, sauf accord exprès et écrit de WARESITO.

b. Résiliation ou suspension par WARESITO

WARESITO peut suspendre ou supprimer l'accès à l'Interface, avec effet immédiat et sans indemnité, dans les cas suivants :

- inexécution par l'Utilisateur de ses obligations contractuelles,
- utilisation abusive, frauduleuse ou non conforme de l'Interface,
- incident ou défaut de paiement persistant,
- atteinte à la sécurité ou à l'intégrité des systèmes,
- injonction émanant d'une autorité administrative ou judiciaire.

En cas de manquement grave réparable, WARESITO adressera une mise en demeure à l'Utilisateur. Si le manquement n'est pas régularisé dans un délai de soixante-douze (72) heures ouvrées à compter de sa notification, WARESITO pourra résilier le Contrat de plein droit.

En cas de manquement grave non réparable, la résiliation pourra intervenir immédiatement, sans préavis.

c. Conséquences de la résiliation

La résiliation ou la suppression d'un Compte Utilisateur entraîne :

- la désactivation immédiate des accès à l'Interface et aux Services,
- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues,
- l'obligation pour l'Utilisateur de sauvegarder ou d'exporter ses données sous un délai de soixante-douze (72) heures ouvrées. À défaut, WARESITO pourra mettre en demeure l'Utilisateur d'y procéder dans un délai supplémentaire de quinze (15) jours. Faute de reprise, WARESITO pourra disposer librement des données et biens concernés, y compris en procédant

à leur suppression ou destruction définitive.

8. Données à caractère personnel

Le traitement de données à caractère personnel est effectué dans le cadre de l'analyse de l'utilisation de nos Services et repose sur l'intérêt légitime de WAREITO de mettre en œuvre et d'améliorer ses Services.

WAREITO recueille et traite les données que les Utilisateurs fournissent volontairement afin d'accéder à l'Interface, d'utiliser le Logiciel, ainsi que les données relatives aux préférences des Utilisateurs et au trafic, conformément à sa politique de confidentialité et à sa politique de cookies. Les cookies utilisés par WAREITO le sont dans un cadre strictement technique et ne permettent pas la collecte de données personnelles.

En accord avec la politique de confidentialité, les informations recueillies par WAREITO font l'objet d'un traitement informatique destiné notamment à :

- gérer l'accès à l'Interface,
- assurer les prestations de services et de support,
- élaborer des offres commerciales et marketing,
- renforcer et améliorer les produits, contenus et l'expérience Utilisateur.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679, chaque Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification, de rectification de ses données, ainsi que d'un droit d'opposition à leur utilisation.

Ces droits peuvent être exercés en écrivant à l'adresse **dpo@jestocke.com** ou par courrier adressé à **JESTOCKE SAS, 48 rue Ferdinand Buisson, 33130 Bègles**, accompagné de la copie d'un titre d'identité signé.

WAREITO informe également les Utilisateurs de leur droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente en matière de protection des données personnelles, à savoir la **Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)**, selon les modalités décrites sur son site officiel.

9. Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues responsables des pertes, dommages, retards, inexécutions ou exécutions partielles résultant directement ou indirectement d'un cas de force majeure, tel que défini par l'article 1218 du Code civil et la jurisprudence de la Cour de cassation (ci-après un « Cas de Force Majeure »).

Chaque Partie s'engage à informer immédiatement l'autre, par écrit, de la survenance d'un Cas de Force Majeure.

Les obligations de la Partie empêchée, et en particulier les délais nécessaires à l'exécution de ses engagements, seront suspendus pendant toute la durée du Cas de Force Majeure, sans qu'aucune responsabilité ni pénalité ne puisse être retenue à son encontre.

Les Parties s'efforceront, dans la mesure du possible, de réduire les effets du Cas de Force Majeure et de trouver une solution appropriée afin de reprendre l'exécution du Contrat dans les meilleures conditions.

10. Contact

Pour toute question relative aux présentes CGU ou pour en obtenir une version PDF, l'Utilisateur peut écrire à l'adresse suivante : **contact@waresito.com**.

11. Relations entre les Parties

En aucun cas, les présentes CGU ne sauraient être interprétées comme constituant une société entre les Parties ni comme créant une situation de représentation mutuelle ou conjointe à l'égard des tiers. En outre, elles ne créent aucun lien de subordination entre les Parties, lesquelles conservent leur pleine autonomie juridique et décisionnelle.

12. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGU sont régies par le droit français. Dans l'hypothèse où une version traduite des CGU entrerait en contradiction avec la version française, **la version française prévaudra**.

Sous réserve des dispositions légales impératives applicables, tout litige relatif à la validité, à

l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGU sera soumis à la compétence exclusive des juridictions du ressort du siège social de WAREITO (JESTOCKE SAS), y compris en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.